CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Agent vérificateur d'appareils extincteurs)

Entraînement professionnel - CAP agent vérificateur d'appareils extincteurs [d4312c369c41]

Session 2026

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AVAE, veuillez visiter :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP agent vérificateur d'appareils extincteurs — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-avae-50025133** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Recenser et préparer une tournée d’installation
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Analyser une fiche d’inspection et informer un client
7 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Étude 1

28.0 points

Étude professionnelle 1 — Recenser et préparer une tournée d'installation

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> À partir de D1 et D2, établissez la liste des deux interventions de la journée. Pour chacune, indiquez le site, la tâche prévue, la priorité ou la contrainte horaire à respecter et le motif tiré du dossier.

Les deux interventions prévues pour la journée sont :

1. **Atelier Lumen — site A :** première installation pédagogique d'extincteurs dans les zones A, B et C. Le responsable de Vigie-Service lui donne la priorité en raison de l'occupation imminente des locaux. Le client souhaite que l'équipe passe d'abord dans l'atelier ; le créneau doit commencer au plus tard à 8 h 45.
2. **Dépôt Noro — site B :** vérification documentaire et inspection externe de l'extincteur fictif W6, repéré N-14. Le rendez-vous est à 10 h. En cas d'arrivée anticipée, l'équipe attend sur place jusqu'à 10 h.

La disponibilité insuffisante d'un support mural, calculée à la question E1-Q5, devra aussi être signalée : la préparation ne permet pas d'assurer la mise en place complète des trois appareils avec les fournitures en stock.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Interventions : installation pédagogique à Atelier Lumen, prioritaire et à commencer au plus tard à 8 h 45 ; vérification documentaire et inspection externe à Dépôt Noro, avec rendez-vous à 10 h et attente si arrivée anticipée.

Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> Pour les zones A, B et C d'Atelier Lumen, associez à chacune le modèle du catalogue D2 qui correspond à la description du client en D1. Justifiez chaque association par l'information précise de la matrice de compatibilité.

J'associe chaque zone à la compatibilité indiquée dans la matrice fictive de D2 :

- **Zone A — Bureau et archives : W6.** D2 indique « Zone A, papiers et archives », correspondant à la description de cette zone.
- **Zone B — Local de nettoyage : P6.** D2 indique « Zone B, risque de liquide décrit par le client », correspondant au risque de feu de liquide signalé.
- **Zone C — Coin d'essais électriques : G2.** D2 indique G2 pour la zone C, uniquement selon la description de compatibilité du catalogue pédagogique. C'est le modèle prévu dans le cadre de cet exercice pour la demande du client.

Ces associations utilisent uniquement la matrice fictive du dossier et ne constituent pas un choix de matériel pour une installation réelle.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Zone A : W6 ; zone B : P6 ; zone C : G2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> En appliquant uniquement la règle interne de dimensionnement de D1, calculez le nombre total d'appareils à prévoir pour Atelier Lumen. Présentez le calcul et indiquez le nombre d'appareils par modèle.

D1 fixe, pour cet exercice seulement, la règle d'un appareil par zone. Les zones à traiter sont A, B et C : il faut donc un appareil pour chacune. Les associations de la question précédente donnent un W6, un P6 et un G2.

Calcul : 1 appareil par zone multiplié par 3 zones donne 3 appareils au total.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Atelier Lumen : **3 appareils**, soit **1 W6, 1 P6 et 1 G2**. Ce résultat applique exclusivement la règle interne fictive du cas, et non une exigence réglementaire.

Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> À partir des quantités nécessaires et du stock indiqué en D2, calculez pour chacun des trois modèles la quantité consommée et le stock restant après préparation. Indiquez si la préparation complète est possible sans réapprovisionnement le jour même.

La quantité consommée correspond au besoin de l'installation d'Atelier Lumen : un appareil de chaque modèle. Le stock restant se calcule en retranchant la quantité consommée du stock initial de D2 :

- **W6 :** 2 en stock − 1 consommé = 1 restant.
- **P6 :** 1 en stock − 1 consommé = 0 restant.
- **G2 :** 1 en stock − 1 consommé = 0 restant.

Les appareils eux-mêmes sont donc disponibles en quantité suffisante pour cette intervention, sans réapprovisionnement le jour même. En revanche, cela ne signifie pas que la préparation complète de l'installation est possible : il manque un support mural, comme le montre la question E1-Q5, et D2 interdit tout réapprovisionnement le jour même.

Pour retrouver les trois modèles nécessaires lors d'une prochaine intervention, le stock devra être complété d'un P6 et d'un G2 ; le stock restant contient déjà un W6.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consommés : 1 W6, 1 P6 et 1 G2. Restants : 1 W6, 0 P6 et 0 G2. Les appareils sont disponibles pour l'intervention du jour, mais la préparation complète reste limitée par le manque d'un support mural. Pour disposer à nouveau des trois modèles lors d'une prochaine intervention, prévoir 1 P6 et 1 G2.

Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5

> La règle de dimensionnement du cas prévoit un support par appareil et un panneau par appareil. Calculez les besoins en supports et en panneaux, puis les quantités manquantes par rapport au stock de D2. Rédigez la demande d'approvisionnement correspondante en nommant les fournitures et leurs quantités.

La consigne prévoit un support et un panneau pour chacun des trois appareils :

- **Supports muraux :** besoin de 3, stock de 2 ; il manque 1 support.
- **Panneaux de repérage :** besoin de 3, stock de 3 ; il ne manque aucun panneau.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Demande d'approvisionnement — fournitures pour l'installation d'Atelier Lumen : 1 support mural pour appareil extincteur. Aucun panneau supplémentaire n'est nécessaire. Cette fourniture manquante ne peut pas être réapprovisionnée le jour même selon D2 ; la préparation ne permet donc pas de disposer de tous les supports requis pour l'installation complète.

Pour une prochaine intervention, la demande distincte concernant les modèles d'appareils serait : 1 P6 et 1 G2, afin de retrouver un exemplaire de chacun des trois modèles demandés ; le W6 restant est suffisant. Ces demandes de modèles ne remplacent pas la demande de support mural.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Besoins : 3 supports et 3 panneaux. Stocks : 2 supports et 3 panneaux. Manque : **1 support mural** et **0 panneau**. Demande de fournitures pour ce site : 1 support mural. Réapprovisionnement des modèles pour une prochaine intervention : 1 P6 et 1 G2.

Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Comparez les deux ordres de tournée possibles : « Atelier Lumen puis Dépôt Noro » et « Dépôt Noro puis Atelier Lumen ». Pour chacun, calculez l'heure d'arrivée au premier site et l'heure d'arrivée au second, en tenant compte des durées de déplacement et d'intervention, du départ à 8 h, du rendez-vous de 10 h et de l'attente prévue. Pour le second site, indiquez aussi l'heure de début de l'intervention si l'équipe arrive avant son rendez-vous. Quel ordre respecte la contrainte de commencer Atelier Lumen au plus tard à 8 h 45 ?

Ordre 1 — Atelier Lumen puis Dépôt Noro. Départ à 8 h. Le trajet de 20 min mène à Atelier Lumen à 8 h 20. Après les 55 min d'intervention, l'équipe repart à 9 h 15. Le trajet de 25 min mène à Dépôt Noro à 9 h 40. L'équipe attend ensuite 20 min jusqu'au rendez-vous de 10 h ; l'intervention à Noro commence à 10 h.

Ordre 2 — Dépôt Noro puis Atelier Lumen. Le trajet de 35 min mène à Dépôt Noro à 8 h 35. L'équipe attend 1 h 25 jusqu'au rendez-vous de 10 h. Après les 40 min d'intervention, elle repart à 10 h 40. Le trajet de 30 min mène à Atelier Lumen à 11 h 10. Aucun rendez-vous distinct n'étant indiqué pour Atelier Lumen dans cet ordre, l'intervention peut commencer à l'arrivée, à 11 h 10.

Le premier ordre permet de commencer à Atelier Lumen à 8 h 20, donc au plus tard à 8 h 45. Le second ordre ne respecte pas cette contrainte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Atelier Lumen puis Dépôt Noro :** arrivées à 8 h 20 et 9 h 40 ; début à Noro à 10 h après attente.
> **Dépôt Noro puis Atelier Lumen :** arrivées à 8 h 35 et 11 h 10 ; début à Noro à 10 h après attente, puis à Atelier Lumen à 11 h 10. Seul le premier ordre respecte le début à Atelier Lumen au plus tard à 8 h 45.

Question 1.7.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez une liste de préparation pour l'intervention d'Atelier Lumen en distinguant les documents, les outils ou fournitures et les éléments de matériel à emporter. Signalez clairement les éléments dont le stock est insuffisant et qui nécessitent la demande d'approvisionnement calculée précédemment.

Liste de préparation — Atelier Lumen

- **Documents :** dossier client ; fiche de prise de notes.
- **Outils et fournitures listés en D2 :** tournevis ; clé adaptée aux supports ; niveau ; matériel de fixation ; équipements de protection adaptés aux tâches prévues.
- **Appareils :** 1 W6, 1 P6 et 1 G2, disponibles au dépôt pour l'intervention.

- **Supports et panneaux :** 3 supports sont nécessaires, mais 2 seulement sont en stock : il manque **1 support mural**. Les 3 panneaux nécessaires sont disponibles.

Le réapprovisionnement n'étant pas possible le jour même, la liste doit signaler que la préparation de l'installation complète ne peut pas être considérée comme entièrement réalisée avec les stocks indiqués. Pour une prochaine intervention demandant à nouveau les trois modèles, prévoir également le réapprovisionnement de 1 P6 et 1 G2.

Il s'agit d'une liste de préparation documentaire ; le sujet ne demande aucune utilisation d'outil ni aucune installation réelle.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À préparer : dossier client, fiche de prise de notes, outils et protections listés en D2, 1 W6, 1 P6, 1 G2, matériel de fixation, 3 panneaux et 2 supports disponibles. Signaler le manque d'**1 support mural** ; aucun réapprovisionnement n'étant possible le jour même, la mise en place complète ne peut pas être préparée avec le stock fourni.

Question 1.8.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> Rédigez une courte proposition écrite au responsable d'Atelier Lumen : rappelez les trois zones, les modèles prévus selon le catalogue fictif et la limite de cette proposition. Ne présentez pas la règle interne du cas comme une exigence réglementaire.

À l'attention du responsable d'Atelier Lumen

Pour votre demande de première installation pédagogique, la proposition établie à partir des descriptions des zones et du catalogue fictif fourni prévoit un W6 pour la zone A — bureau et archives, un P6 pour la zone B — local de nettoyage, et un G2 pour la zone C — coin d'essais électriques. Le cas prévoit un appareil par zone ; cette règle est une consigne interne de l'exercice et non une exigence réglementaire.

Le stock permet de disposer des trois appareils, mais il manque un support mural pour satisfaire la consigne de préparation d'un support par appareil. Aucun réapprovisionnement n'étant possible le jour même, la préparation de l'installation complète nécessite de tenir compte de ce manque.

Les modèles et compatibilités sont propres au catalogue pédagogique. Cette proposition ne constitue ni une validation réglementaire ni une confirmation de conformité pour une installation réelle ; un choix réel devrait être vérifié par les personnes compétentes à partir des conditions du site et des informations applicables.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proposition : W6 en zone A, P6 en zone B et G2 en zone C, selon le catalogue fictif. La proposition est pédagogique, non réglementaire, et signale le manque d'un support mural.

Étude 2

22.0 points

Étude professionnelle 2 — Analyser une fiche d'inspection et informer un client

Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> À partir du tableau de D3, indiquez quels critères internes sont satisfaits et lesquels ne le sont pas pour l'appareil W6 N-14. Pour chaque écart, citez l'observation ou la valeur qui le démontre.

Comparaison des observations de N-14 aux critères internes du dossier D3 :

- **Identification lisible : satisfaite.** L'étiquette « W6 — N-14 » est lisible.
- **Scellé visuellement intact : satisfait selon la fiche.** La fiche d'observation indique qu'il est visuellement intact.
- **Absence de choc important : satisfaite selon les informations fournies.** Aucun choc important n'est signalé.
- **Absence de corrosion visible : non satisfaite.** Une trace de corrosion est visible sur une partie de la cuve.
- **Masse entre 9,05 kg et 9,35 kg inclus : non satisfaite.** La masse simulée de 8,98 kg est inférieure à la borne basse de 9,05 kg.

Ces constats se limitent aux critères fictifs de la fiche d'entraînement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Satisfaits selon la fiche : identification lisible, scellé visuellement intact et absence de choc important signalé. Non satisfaits : absence de corrosion visible et masse dans l'intervalle, car une corrosion est visible et la masse est de 8,98 kg, sous la borne de 9,05 kg.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez l'écart entre la masse totale simulée de 8,98 kg et la masse de référence de 9,20 kg. Comparez ensuite la masse mesurée à l'intervalle d'acceptation fourni en D3 et concluez uniquement au regard de cette fiche d'entraînement.

L'écart signé par rapport à la masse de référence se calcule en faisant masse mesurée moins masse de référence : 8,98 kg − 9,20 kg = −0,22 kg. La masse simulée est donc inférieure de 0,22 kg à la référence.

La borne basse de l'intervalle est 9,05 kg. La masse mesurée est inférieure à cette borne de 9,05 kg − 8,98 kg = 0,07 kg. Elle n'appartient donc pas à l'intervalle de 9,05 kg à 9,35 kg inclus.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart signé : **−0,22 kg**, soit 0,22 kg sous la référence. La masse est hors de l'intervalle fictif d'exercice, de **0,07 kg sous la borne basse**.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> En appliquant la consigne de décision interne de D3, rédigez la conclusion à inscrire au dossier pour l'appareil N-14. Distinguez clairement les faits observés de la suite proposée et n'affirmez pas que l'appareil est prêt à fonctionner.

Faits observés dans la simulation : l'identification « W6 — N-14 » est lisible ; le scellé est visuellement intact selon la fiche ; aucun choc important n'est signalé ; une trace de corrosion est visible sur une partie de la cuve ; la masse totale simulée est de 8,98 kg, hors de l'intervalle fictif de 9,05 kg à 9,35 kg inclus.

Conclusion selon la consigne interne : les écarts sont consignés et il n'est pas conclu que l'appareil est prêt à fonctionner. **Suite proposée :** une évaluation corrective en atelier par une personne compétente avant toute décision de remise en service. Aucun résultat de cette évaluation n'est présumé.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> N-14 : corrosion visible et masse hors de l'intervalle fictif consignées comme écarts. L'appareil n'est pas déclaré prêt à fonctionner. Proposer une évaluation corrective en atelier par une personne compétente avant toute décision de remise en service.

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Calculez le montant hors taxes de l'option « évaluation corrective en atelier », en additionnant la main-d'œuvre, les pièces éventuelles forfaitaires et le transport. Calculez séparément le montant hors taxes de l'option « remplacement », avec l'appareil neuf et la pose.

Pour l'option « évaluation corrective en atelier », les postes demandés sont additionnés : main-d'œuvre 48 € + forfait fictif de pièces éventuelles 12 € + transport atelier 9 € = 69 € HT.

Pour l'option « remplacement », l'appareil W6 neuf à 78 € et la prestation de pose à 22 € donnent 100 € HT. Aucune taxe n'est ajoutée. Le tarif de rédaction du compte rendu, 18 € HT, est un poste distinct indiqué en D3 et n'entre pas dans les additions prescrites pour ces deux options.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évaluation corrective en atelier : **69 € HT**. Remplacement avec appareil neuf et pose : **100 € HT**. Le compte rendu d'inspection externe est tarifé séparément à **18 € HT**.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Rédigez un devis d'entraînement très bref présentant les deux options chiffrées de D3, les postes qui composent chacune et leurs totaux hors taxes. Indiquez que les montants sont ceux du cas fictif et qu'aucune taxe n'est calculée.

Devis d'entraînement — appareil W6 repéré N-14

- **Rédaction du compte rendu d'inspection externe :** 18 € HT, poste distinct indiqué au tarif du dossier.
- **Option 1 — Évaluation corrective en atelier :** main-d'œuvre 48 € ; pièces éventuelles, forfait fictif 12 € ; transport atelier 9 €. **Total de l'option : 69 € HT.**
- **Option 2 — Remplacement :** appareil W6 neuf 78 € ; prestation de pose 22 €. **Total de l'option : 100 € HT.**

FormaV - document d'entraînement non officiel

Les montants proviennent des conditions commerciales fictives du cas. Aucune taxe n'est calculée. Le tarif de 18 € HT du compte rendu est présenté séparément, car le dossier ne précise pas s'il doit être ajouté à l'un ou l'autre des totaux d'option.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu : 18 € HT, indiqué séparément. Option corrective en atelier : 69 € HT. Option remplacement : 100 € HT. Montants fictifs, sans taxe calculée.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Rédigez le compte rendu d'inspection externe de l'appareil N-14 à partir de D3. Il doit comporter la référence de l'appareil, au moins deux observations factuelles, la conclusion prévue par la consigne interne et la suite proposée au client. N'ajoutez ni opération technique ni règle réglementaire absente du dossier.

Compte rendu d'inspection externe — Dépôt Noro
Appareil : extincteur fictif W6, repère N-14.

Observations : l'étiquette « W6 — N-14 » est lisible ; le scellé est visuellement intact selon la fiche ; une trace de corrosion est visible sur une partie de la cuve ; aucun choc important n'est signalé. La masse totale simulée est de 8,98 kg ; l'intervalle interne fictif indiqué dans la fiche est de 9,05 kg à 9,35 kg inclus.

Conclusion selon la consigne du dossier : plusieurs critères internes ne sont pas satisfaits ; l'appareil n'est pas déclaré prêt à fonctionner sur la seule base de ces observations. **Suite proposée :** faire réaliser une évaluation corrective en atelier par une personne compétente avant toute décision de remise en service. Aucune opération technique ni aucun résultat ultérieur n'est indiqué.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte rendu : référence W6 — N-14 ; identification lisible, scellé visuellement intact, corrosion visible, aucun choc important signalé et masse simulée de 8,98 kg. Écarts consignés ; évaluation corrective en atelier proposée avant toute décision de remise en service.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Écrivez le message que vous adresseriez au client qui demande si l'appareil peut rester à son emplacement sans autre vérification. Expliquez les deux écarts relevés, présentez les options de suite possibles avec leurs montants hors taxes et précisez que la décision de remise en service ne peut pas être prise sur la seule base de cette inspection écrite.

Message au client

Bonjour,

Pour l'extincteur W6 repéré N-14, la fiche d'observation signale deux écarts aux critères internes de ce dossier : une trace de corrosion est visible sur une partie de la cuve ; la masse simulée de 8,98 kg est inférieure à l'intervalle fictif indiqué, de 9,05 kg à 9,35 kg inclus.

Nous ne pouvons donc pas confirmer, sur la seule base de cette inspection écrite, que l'appareil peut rester à son emplacement sans autre vérification, ni qu'il est prêt à fonctionner. La suite proposée par le dossier est une évaluation corrective en atelier par une personne compétente avant toute décision de remise en service. Les options sont : évaluation corrective en atelier, 69 € HT ; remplacement par un W6 neuf avec pose, 100 € HT. La rédaction du compte rendu d'inspection externe est tarifée séparément à 18 € HT ; le dossier ne précise pas si ce montant s'ajoute à l'une des options. Ces montants sont ceux du cas fictif et aucune taxe n'est ajoutée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Cordialement,
Vigie-Service

RÉPONSE À RETENIR

Le message explique les deux écarts, ne confirme pas que l’appareil peut rester sans autre vérification, présente l’évaluation corrective à 69 € HT et le remplacement à 100 € HT, et précise que la décision de remise en service ne peut pas être prise sur la seule base de l’inspection écrite. Le compte rendu est tarifé séparément à 18 € HT.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-avae-50025133
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38228/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/24855/488432
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP AVAE, classés par épreuve et par année :
capavae.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP AVAE reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capavae.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.